

Les élus de la MRCVG dénoncent la décision de la SOPFEU

Maniwaki, le 18 mars 2021 – Le Conseil de La MRC Vallée-de-la-Gatineau est offusqué des agissements du conseil d'administration de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Les mairesses et maires demandent de maintenir le statut de base principale à Maniwaki et de conserver toutes les activités qui y sont actuellement réalisées.

Unaniment, les élus de la Vallée-de-la-Gatineau ont mandaté la préfète de la MRCVG, Chantal Lamarche, pour la mise sur pied d'un comité d'urgence. Cette levée de boucliers a d'ailleurs été constatée parmi les élus, mais également parmi la population et la communauté d'affaires pour éviter toute restructuration qui viendrait abolir ou prévoir la relocalisation de postes actuellement établis à Maniwaki.

Par voie de résolution officielle, les élus de la MRCVG s'unissent avec le syndicat Unifor qui s'oppose fortement au changement de gouvernance que le conseil d'administration de la SOPFEU a récemment annoncé. Le statut de la base de Maniwaki serait alors modifié pour devenir une base régionale et la direction générale serait transférée vers Val-d'Or.

« Je dénonce le fait qu'aucune consultation préalable auprès des représentants politiques de notre MRC n'a été initiée avant la prise de décision finale. Je crois que notre région, 102e sur 104 des plus dévitalisées de la province, toujours confirmée par le rapport de l'Institut de la Statistique du Québec, méritait une certaine consultation provenant du Ministre ou de son entourage », a déclaré la préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, Chantal Lamarche.

Le Conseil de la MRC est d'avis que les activités de la SOPFEU – base de Maniwaki sont primordiales pour la vitalité économique du territoire et cette décision engendrait des conséquences néfastes pour la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki.

Après plusieurs refus des dernières années, les élus de la MRCVG demandent à nouveau qu'un poste soit réservé pour un représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de la SOPFEU. Le Conseil de la MRC souhaite agir maintenant pour éviter une fermeture déguisée d'ici les prochaines années pour les opérations de la base de Maniwaki de la SOPFEU.

-30-

Pour plus de renseignements :

Natacha Desjardins

Agente de communication

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

819 463-3241, poste 251

ndesjardins@mrcvg.qc.ca